



Neuv'echos

Avril 2007 - N° 25

Feuille périodique d'information des Neuvecellois

Social à Neuvecelle ? ... Vous avez dit social ?

Liberté. Egalité. Fraternité. Ces idéaux ont fort justement été frappés au fronton de la démocratie moderne et parfois sur celui de nos mairies. Ils demeurent au cœur de l'actualité et continuent à définir les orientations des différents programmes, tant de gauche que de droite, qui aspirent à une France forte et solidaire face à l'urgence économique et sociale.

La politique sociale est la clef de voûte de cet édifice car elle assure la cohésion de l'ensemble.

Les résultats de cette politique sont fortement remis en question par des actes d'incivilité toujours plus nombreux, par une pauvreté qui s'est affichée sur les bords du canal Saint Martin et ailleurs, par un système de sécurité sociale qui cherche ses financements, par des logements sociaux toujours en nombre insuffisant, ou encore par une généralisation de la précarisation des emplois.

Au niveau communal, certains pourraient penser que rien n'est fait, ou si peu. Et pourtant ...

Dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les 10 000 euros consacrés spécifiquement à l'action sociale semblent en effet bien peu au regard du budget communal. Le CCAS est une entité à part entière. Il dispose d'un budget propre, dissocié de celui de la commune. Ses ressources étant essentiellement composées de revenus du patrimoine, de subventions et des remboursements par les organismes de prise en charge. Toutefois, beaucoup de cas individuels passent par là et y trouvent une aide bien utile pour passer les caps difficiles.

Plus largement, et pour répondre aux besoins de la population, la commune œuvre pour faire en sorte d'entretenir, voire de créer, du lien social au sein de la commune.

Ainsi, les ateliers Marcuzzi situés au 520, avenue de Maxilly accueillent déjà le Club de l'Amitié et l'Atelier d'Art de Neuvecelle. Bientôt, une nouvelle salle polyvalente va y être aménagée ainsi que des bureaux pouvant recevoir les associations. Outre le prix de l'acquisition, c'est près de 800 000 euros qui vont être investis dans ces locaux destinés aux Neuvecellois.

Pour les plus jeunes, la commune a transformé le restaurant scolaire afin d'accueillir chaque jour nos enfants dans des conditions optimales. Un accent particulier a été porté sur la mise à disposition de l'outil informatique, tant à l'école qu'à la bibliothèque, afin que tous puissent avoir accès à la «toile» - à savoir internet - et, par là même, au monde entier. Enfin, les voyages de classe sont largement financés par des crédits municipaux afin que chaque enfant ait l'opportunité de faire au moins deux voyages au cours de sa scolarité neuvecelloise.

En partenariat avec l'ADMR, la garderie péri-scolaire a ouvert ses portes le 8 janvier dernier. Longtemps espérée, difficile à organiser, elle permet enfin aux parents bénéficiaires de mieux conjuguer impératifs de travail et vie de famille.

Certains argumenteront peut-être que ces différentes initiatives et participations financières ne tiennent pas du «social».

A chacun sa lecture de l'action publique !

La Commission

Agenda

A la Maison d'Animation

✓ Du vendredi 30 mars au vendredi 6 avril
Exposition "Les Aquarelles" de Noël Duvand

✓ Samedi 28 avril
Concert Trio Jazz - 20h30

✓ Vendredi 4 mai
Soirée policière - 19h30

✓ Lundi 7 mai
Don du sang - 17h30 à 20h

✓ Samedi 23 juin
Fête de la musique - 19h

✓ Mercredi 27 juin
Festival des musiques rares

A la Bibliothèque "Le Marque Page"

✓ Du lundi 19 mars au jeudi 19 avril
Exposition « Sur les traces du loup »

Au Groupe Scolaire

✓ Samedi 2 juin
Fête de l'Air

Dates des scrutins de 2007

• élections présidentielles
les 22 avril et 6 mai

• élections législatives
les 10 et 17 juin

**Horaires d'ouverture des
bureaux de vote pour
les élections présidentielles
de 8h à 18h.**

Mairie de Neuvecelle :

42, avenue de Verlagney 74500 Neuvecelle
Tél. 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65
e-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Equipe de rédaction :

Sylvie BESSON, Louis DURET,
Quentin DÉAL, Sabine SANNICOLO-FOREL
Jean-Charles LAZARETH, Jean-Marie LE ROY,
Louis LUSSIANA, Pascal MARTIGNIÈRE.

SOVACOM Création et Mise en Page :

Evian 04 50 49 04 03

Impression en 1500 exemplaires :

Imprimerie VUATTOUX - 04 50 71 00 06

Validation du plan local d'urbanisme

Par courrier en date du 20 novembre 2006, Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a invité le conseil municipal à apporter des modifications au PLU tel qu'il a été adopté le 27 septembre 2006. Cela a eu pour effet de suspendre le caractère exécutoire du nouveau document d'urbanisme dont la révision avait été lancée en 2003.

Ces modifications portaient sur le hameau du Bois du Feu et sur la zone de Valère. Le Préfet avait fait valoir que ces deux secteurs étaient en contradiction avec les dispositions de la Loi Littoral et, notamment, le principe de continuité de l'urbanisation avec les agglomérations et villages, énoncé à l'article L.146-4-1 du Code de l'Urbanisme. Considérant qu'elles ne respectent pas le principe de continuité de l'urbanisation, ces zones constructibles devaient être supprimées

afin d'assurer une meilleure sécurité juridique du document d'urbanisme. De plus, il expliquait que le secteur du Bois du Feu, non desservi en assainissement collectif, présentait des difficultés pour la réalisation d'un assainissement individuel en raison de la pollution du ruisseau.

Tournure administrative pour dénoncer un manquement sérieux aux règles énoncées par la Loi Littoral qui, rappelons le, a pour vocation de protéger les sites remarquables !

Pas si sûr... Sur ces deux secteurs, les élus neuvécellois avaient réduit les possibilités en matière d'urbanisation au périmètre déjà bâti et il n'était pas question d'y étendre l'urbanisation. Tout au plus, quatre à cinq constructions nouvelles pouvaient être érigées et dans des conditions draconiennes limitant

tout risque de pollution.

Monsieur le Maire a donc invité Monsieur le Sous-Préfet à visiter les lieux et un sérieux argumentaire a été adressé à la Préfecture. Deux mois plus tard, le Préfet informait Monsieur le Maire qu'il abrogeait sa décision suspendant l'exécution du PLU.

Désormais, le nouveau règlement du Plan Local d'Urbanisme s'applique.

Sur la majeure partie du territoire communal, il est possible de bâtir sur une parcelle de moins de 1000 m² afin de favoriser une densification plutôt qu'une extension de l'urbanisation.

La Commission

Piétons, circulez ... si vous le pouvez !

D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés sur l'avenue de Maxilly afin de sécuriser le cheminement des piétons. Depuis, il s'avère que plusieurs automobilistes indéclicats garent leurs véhicules sur les nouveaux trottoirs.

Tous se trouvent de «bonnes raisons» pour stationner sur les trottoirs destinés aux piétons, qui sont alors obligés de circuler sur la route ! Et si, à ce moment précis, ils étaient fauchés par un véhicule à pleine vitesse. Cette «bonne raison» semblerait sans doute beaucoup moins futile au regard des conséquences générées.

En dépit des contraventions dressées par les services de police, les automobilistes persistent à stationner irrégulièrement et de façon durable sur les trottoirs.

Les proches voisins, les personnes à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil, un enfant moins attentif qu'à l'habitude, une maman embarrassée avec une encombrante poussette, les

personnes âgées aux réflexes amoindris : tous pourraient être la prochaine victime d'un malheureux détour sur la voie de circulation !

En conséquence, toutes les dispositions utiles vont devoir être prises pour qu'il soit dressé des contraventions de façon systématique et, au besoin, faire procéder à l'enlèvement des véhicules gênants. Dans ce dernier cas, le propriétaire en sera quitte pour 96 € de frais de fourrière, plus 4,55 € de droits de garde par jour à compter du deuxième jour, plus éventuellement les frais d'expertise, et enfin, dans la plupart des cas, un timbre amende de 35 €.

Faut-il en arriver à ces mesures répressives pour préserver la vie de nos concitoyens ? Les mots «sens civique» ont-ils encore un sens pour ces automobilistes indéclicats et irrespectueux de la vie de leurs voisins ?

Apprenons ou réapprenons à vivre ensemble !

Par avance merci !

LE TRI SELECTIF : ça piétine

Le tri des déchets n'a guère évolué depuis sa mise en place en juin 2006 aussi bien pour la qualité du tri que pour la quantité triée.

Depuis cette date, pour l'ensemble de la Communauté de Communes, 35 tonnes d'emballages ménagers et 700 tonnes d'ordures incinérées sont récoltées en moyenne mensuellement, c'est-à-dire que les emballages représentent seulement 50% du rendement moyen national. De plus, parmi les emballages triés, 20 à 30%, sont rejetés.

Cela veut dire qu'en un mois nous devons payer l'incinération de 40 tonnes, au lieu d'être payés pour ces produits recyclables.

Des efforts de tri ont été fournis, mais il devient urgent de se motiver à nouveau pour améliorer notre prestation. A défaut, il ne faudra pas s'étonner de voir la «taxe ordures ménagères» à la hausse.

Jean-Marie LE ROY

Brèves ...

■ Le puits des jeunes mariés retrouvé !

Combien de nouveaux mariés ont-ils immortalisé le jour magique de leur union par une photographie romantique devant ce puits disparu dans le chamboulement des travaux d'aménagement de l'avenue du Léman ?

Aujourd'hui, grâce à l'intervention des services techniques de la commune, le voilà de retour parmi nous ! Si les mots « puits d'amour » résonnent comme la promesse d'une gourmandise ineffable et délectable... celui-ci n'est cependant que de pierre ! Gageons qu'il saura retrouver dans nos cœurs sa symbolique d'antan et que nombre de couples immortaliseront devant sa pierre les promesses de leur toute nouvelle union !

■ Le chemin des Confertes s'élargit

Après les aménagements des avenues de Maxilly, de Milly et de Forchex, c'est le chemin des Confertes et le chemin des Moulins qui prennent une forme nouvelle.

Les travaux avaient pour objet de sécuriser ces voies de desserte en créant un cheminement piéton et en élargissant modérément la chaussée qui, par endroit, ne dépassait pas 3,50 mètres.

En vue d'améliorer l'environnement général, la mise en souterrain des lignes électriques et télécom a été réalisée. Le réseau des eaux pluviales sera également reconstruit en maintenant une partie du ruisseau à ciel ouvert.

Une attention toute particulière a été apportée à la remise en état des propriétés touchées par cet élargissement. On ne peut pas faire moins pour remercier ces propriétaires qui ont sacrifié leur haie et un peu de terrain afin que puisse être installé un cheminement plus sûr pour les piétons.

■ Un trottoir sous la Chapelle

A partir du 2 avril prochain, le département de la Haute-Savoie va entreprendre de donner un trottoir à la route départementale qui passe sous la chapelle de Maraîche. Dans un premier temps, et pour une période de 2 mois, un mur de soutènement va être construit pour pouvoir asseoir la nouvelle voirie. La route devra être fermée à la circulation et l'escalier menant à la chapelle sera interdit aux piétons. Des déviations seront mises en place et les transports scolaires verront leurs itinéraires modifiés.

Pendant la période estivale, la voie sera de nouveau ouverte à la circulation. Début septembre, le chantier reprendra au niveau des réseaux et de la voirie pour une durée estimée à 2 mois et demi. Pendant cette période, tout sera fait pour que les usagers ne subissent une gêne trop importante.

Ces travaux permettront de rendre plus sûr le cheminement des piétons à cet endroit. Merci de votre compréhension.

■ La chapelle de Maraîche s'illumine

Afin de mettre en valeur le patrimoine historique communal, des projecteurs illuminent désormais les murs et la flèche de la chapelle de Maraîche. Sans se vouloir le phare du Léman, ce vénérable bâtiment est devenu le repère nocturne des nuits neuvecelloises.

Concours d'illuminations de Noël

Classement 2006

La visite de la Commune par le jury et les membres accompagnateurs a eu lieu le vendredi 22 décembre 2006.

Membres du jury :

Sylvaine ALBORINI, Nicole HAMANT, Pascal BASTARD, Gérard BURNAT, Daniel GAVET, Pascal MARTIGNIÈRE, Daniel BLANC, chauffeur.

Maisons :

- 1^{er} Claude BONNET - impasse des Fleurs
- 2^{ème} Patrick SIMON - 205, avenue de Verlagny
- 3^{ème} Dominique GUDEFIN - 478, avenue du Flon
- 4^{ème} Frédéric RUFFET - 925, avenue d'Evian
- 5^{ème} Michel CLEMENT - 64, chemin de la Courtine
Jean-François PEILLEX - 196 B, impasse des Fleurs
- 6^{ème} Christian PAPIN - 257, avenue du Flon
Patrice PERAULT - 196, impasse des Fleurs
- 7^{ème} Robert BLANC - 378 A, avenue de Verlagny
- 8^{ème} Gilbert LAZARETH - 680, route de Grande Rive
- 9^{ème} Jürg AERNI - 430, rue du Parc de l'Abbaye
- 10^{ème} Pierre JACQUIER - 141 B, impasse du Grand Champ
Jean-François VACHAT - 361, avenue de Maraîche
- 11^{ème} Dominique VULLIET - 384, route de Thollon
- 12^{ème} Jean-Jacques GAMBLIN - 51, chemin des Châtaigniers
David LEONARDUZZI - impasse des Pommiers
Marguerite VESIN - 52 A, chemin des Peupliers
- 13^{ème} Alain MONNET - 383, avenue de Montigny
- 14^{ème} Robert AMIANTI - 39 A, avenue Rouffin
Pierre BOCHATON - 652 A, avenue du Léman
- 15^{ème} Alain GRUBBER - 241, avenue de Lécherot

Balcons Immeuble :

Le Milly • Le Clos Chenevière • La Grange



ROYAL PARC EVIAN LES EVENEMENTS

GRANGE AU LAC

Spectacles organisés par l'Evian Royal Resort

• 25, 26 et 27 mai 2007

Escales musicales

- Les Cordes de la Sinfonia Varsovia
- Sinfonia Varsovia
- Les Talents Lyriques

• Mercredi 11 juillet 2007

Orchestre Symphonique des 100 Violons Tziganes de Budapest

Billetteries :

- Casino d'Evian : 33 (0)4 50 26 87 87
- Office de Tourisme d'Evian : 33 (0)4 50 75 04 26
- TVM Records Thonon : 33 (0)4 50 71 70 03

Atelier d'Art

Une vingtaine d'artistes amateurs se rencontrent les lundi, mardi et jeudi après-midi et présentent des ouvrages de styles différents.

Créée en 2001, l'association compte des femmes et des hommes qui se retrouvent avec convivialité autour de la peinture à l'huile, l'aquarelle et la sculpture sous toutes ses formes. Travail très diversifié selon l'inspiration de chacun. C'est ensemble que nous pouvons progresser dans notre passion avec les conseils et astuces des uns et des autres. Pour vous permettre de découvrir les travaux effectués durant l'année, l'Atelier d'Art exposera les 6 et 7 juillet après-midi et le dimanche 8 juillet toute la journée, jour de la kermesse paroissiale.

Association omnisport de Neuvecelle Section Handball

L'école de handball, forte de 28 joueurs âgés de 4 ans à 9 ans, a reçu le vendredi 19 janvier au Palais des Congrès une récompense pour l'obtention du label d'argent attribué par la Fédération Française de Handball, signifiant la qualité de l'accueil des enfants, le nombre d'enfants, le niveau de l'entraîneur, les performances des petits lors des tournois, le nombre d'entraînements par semaine...

Dans les 5 comités (Drôme, Ardèche, Savoie, Isère, Haute-Savoie), 75 clubs ont été labellisés et seulement 15 ont obtenu le label d'argent et 3 uniquement sur la Haute-Savoie.

C'est la 5ème année consécutive que l'école de handball obtient cette distinction. Sur toute la saison, les petits disputent un tournoi par mois, le dimanche, soit 11 tournois par an. L'ouverture de la saison mini-hand se déroule toujours à Evian à la mi-octobre. A chaque tournoi les équipes engagées du Club finissent toujours dans les 3 premiers.

Après leur cadeau de Noël en décembre, distribué par René POUX, fondateur du club, les petits ont pris des vacances bien méritées après 4 mois de travail intensif et ont rattrapé par le tournoi de la galette, le dimanche 14 janvier à Sallanches, puis le dimanche 4 février à Thonon.

Si vous êtes intéressés par ce sport et que vous êtes âgés de 4 à 9 ans venez nous rejoindre ! Les entraînements ont lieu le mardi de 17h30 à 18h45 et le mercredi de 15h à 16h15 au gymnase de la Léchère. Prendre contact avec Alexandra DUQUESNE, entraîneur de l'école de Handball et secrétaire au 04.50.70.76.81 ou 04.50.75.62.64 ou 06.74.03.16.57.

A bientôt de vous compter parmi nos licenciés.

Nicole Heiligenstein

Je remercie tous les acheteurs du recueil «Engrenages» ; grâce à vous j'ai remis à l'ACPE (Association Contre la Prostitution des Enfants) 845 euros correspondant aux bénéfices perçus. Le bilan n'est pas terminé pour le livre de poèmes... il en reste quelques uns ! Merci de votre soutien.

Donneurs de sang

L'année 2007 démarre en beauté

Au premier don de cette année, en janvier, 92 personnes se sont présentées pour le geste qui sauve. En cette période, le comité tient à les remercier chaleureusement au nom de tous les malades qui vont en profiter.

Merci aussi à tous ceux qui ont permis d'améliorer ces repas de collectes, toutes les animations et les services de l'association en venant participer au loto du 27 janvier.

Espérons que cet élan continue et qu'autant, sinon plus, de donateurs fassent ce petit effort encore le lundi 7 mai pour la 2ème collecte (pendant le pont du 8 mai).

Le Comité

La Neuvecelloise Goûter des anciens

Vendredi 12 janvier 2007

Il fait un temps splendide, digne d'une belle journée de printemps.

Il est à peine 14h et déjà beaucoup d'invités heureux de se retrouver ont répondu présents à notre petite fête organisée par les jeunes de la Neuvecelloise pour tirer les rois.

Valérie, Olivier et leur jeune équipe nous accueillent à l'entrée de la salle joliment décorée. Et bien sûr, les vœux de bonne et heureuse année ne manquent pas.

Aussitôt, bien installés, c'est un ballet de galettes des rois, gâteaux et friandises avec thé et quelques bouteilles qui commence.

Sur quelques têtes fleurissent des couronnes tandis que des refrains de toujours sont sur toutes les lèvres.

Et voici les Trompes de Chasse de Neuvecelle toujours très attendues qui viennent clôturer cette fête pleine de convivialité et d'amitié.

Merci à tous.

Pour le comité
René Guillet

Le Marque Page

Le Marque Page propose une exposition «SUR LES TRACES DU LOUP» visible à la bibliothèque jusqu'au 19 avril aux heures d'ouvertures habituelles.

Le Marque Page et la Lotte Rieuse organisent le vendredi 4 mai à 19h30 à la Maison d'Animation de Neuvecelle, une soirée policière autour d'un repas. Renseignements à la bibliothèque à partir du 2 avril.

Bibliothèque le Marque Page : horaires d'ouverture

Lundi : 13h - 18h

Mardi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 10h - 12h et 13h - 17h

Vendredi : 13h - 17h

Téléthon 2006

Résultats du téléthon 2006 : 2128,45 euros.

Pour rappel, résultats du téléthon 2005 : 2123,52 euros.

Vie Scolaire...

Et si nous faisons la fête de l'air ensemble, samedi 2 juin 2007 ?

Les élèves de l'école maternelle et leurs maîtresses ont décidé d'organiser à l'école cette année une Fête de l'air. A cette occasion, nous allons fabriquer de nombreux objets colorés susceptibles d'être animés par l'air et le vent et nous en décorerons les arbres de la cour de l'école.

Le samedi 2 juin, voulez-vous faire la Fête de l'air avec nous ? Pourquoi ne pas suspendre aux fenêtres de vos maisons ou appartements, dans vos jardins, des guirlandes, des montgolfières, des ballons, des manches à air ou tout autre «aéronef» coloré de votre fabrication ? Que les couleurs éclatent à Neuvecelle et qu'elles se balancent au gré du vent et de la bonne humeur grâce aux petits de l'école maternelle !

Inscription pour l'année scolaire 2007/2008

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2007 seront enregistrées au mois de mai prochain. Elles concernent uniquement les enfants nés en 2004 et dont la famille réside sur la commune de Neuvecelle. Il est souhaitable de prendre contact dès à présent avec la directrice de l'école au 04.50.75.16.01 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h15 à 10h45 ou de 15h15 à 15h45 ou les samedi entre 9h et 11h30.

Garderie périscolaire Du projet... à l'ouverture le lundi 8 janvier 2007

Suite à l'enquête diffusée par la Mairie de Neuvecelle en octobre dernier concernant les besoins de prise en charge des enfants scolarisés le matin et le soir avant et après la classe, une forte majorité de familles a répondu favorablement à cette proposition.

Après de nombreuses démarches administratives et de concertation entre les différents partenaires :

- groupe de travail avec Mesdames Martine HERON et Isabella FALGUEIRETTES (directrices du groupe scolaire),
- autorisation de fonctionnement requise auprès des services du Conseil Général en charge de la Protection Maternelle et Infantile,
- montage du dossier (budget prévisionnel, règlement intérieur, facturation, ...) et préparation de la convention de partenariat entre la Mairie et l'ADMR Rive-Est du Léman représentée par Madame Béatrice GAUTHIER (Présidente),
- approbation du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2006,
- recrutement d'un personnel qualifié,
- réunions d'informations au mois de décembre pour les parents.

Le service de garderie périscolaire a pu démarrer comme prévu le lundi 8 janvier au matin.

Son fonctionnement :

Il est animé par Madame Sylvaine ALBORINI qui a une parfaite connaissance des lieux ainsi que des enfants et des familles car assurant déjà le rôle d'animatrice «référente» au niveau du restaurant scolaire pour les classes de maternelle.

• **Horaires :** de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30, avec la possibilité pour les parents d'inscrire leur(s) enfant(s) sur le créneau horaire de 16h30 à 17h30.

• **Jours d'accueil :** lundi, mardi, jeudi et vendredi.

• **Lieu :** salle du restaurant scolaire

• **Inscriptions (bulletins à retirer auprès de l'animatrice) :**

Régulières : fiches hebdomadaires ou mensuelles

Occasionnelles : au plus tard la veille du jour souhaité

• **Tarifs :**

Fréquentation régulière : 2€/h - 6h par semaine ou 25h par mois - tarif dégressif à partir du 2ème enfant de la même famille

Fréquentation occasionnelle : 2,50€/h - tarif dégressif à partir du 2ème enfant de la même famille.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter : l'association ADMR Rive Est de Lugrin au 04 50 76 11 41.

A l'issue du premier mois de fonctionnement, le bilan s'avère tout à fait positif avec 16 enfants qui ont bénéficié de ce service pour 108 heures de garde.

Encore un grand merci à l'ADMR et à sa Présidente pour avoir répondu favorablement à notre demande de partenariat.

Sylvie BESSON

Un architecte conseil à Neuvecelle

Monsieur Didier ONDE, architecte DPLG, tiendra ce rôle de conseil auprès des personnes ayant un projet en cours sur la commune de Neuvecelle. N'hésitez pas à venir le rencontrer lors de ses permanences en Mairie. Afin d'optimiser le premier rendez-vous, il faudra vous munir d'un plan de masse, de photographies et tout document relatif à votre projet.

Permanences : Mairie de Neuvecelle, tous les derniers jeudi de chaque mois à partir de 14h.

Compte tenu du nombre de visite, il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'avance auprès du secrétariat de la mairie.

Permanences NLC : Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h
 Tél/Fax : 04 50 70 13 36 Email : nlc@wanadoo.fr

Nouveau
 Atelier chorale pour enfant
 Inscriptions toujours possibles

• **Du vendredi 30 mars au vendredi 6 avril**

Exposition Peinture

Les Aquarelles de Noël Duvand
 Tous les jours de 15h à 19h
 Vernissage vendredi 30 mars à 19h

• **Samedi 28 avril**

Concert Jean-Marie Reboul Trio Jazz

A 20h30 - Entrée 10 € - Moins de 16 ans : 7 €

• **Samedi 23 juin**

Fête de la musique

Animations musicales - Danse - Buvette - Repas

• **Mercredi 27 juin**

Festival des Musiques Rares

• **Du vendredi 13 au mercredi 25 juillet**

Exposition peinture

Igor Bodoira - Vernissage vendredi 13 juillet à 19h

• **Du vendredi 27 juillet au dimanche 12 août**

Exposition peinture

• **Dimanche 5 août**

5ème vide grenier

• **Du mardi 14 au dimanche 26 août**

Exposition peinture

Diane Miller et Alain Guérard - Vernissage mardi 14 août à 19h

• **Du 8 au 16 septembre**

Journées du Patrimoine : «Le Cheval»

Exposition - Animations - Concours photos
 Participation des enfants de l'école

• **Vendredi 5 octobre**

Conférence «Montagnes»

A 20h30 - Entrée : 5 €

• **Dimanche 25 novembre**

Marché de Noël

Des artistes régionaux

• **Samedi 1 décembre**

Théâtre : «Le Nouveau Testament»

Pièce de Sacha Guitry - Jouée par le Petit Théâtre du Salève
 A 20h30 - Entrée : 10 € - Moins de 16 ans : 7 €

• **Vendredi 7 et Samedi 8 décembre**

Téléthon 2007

Certaines de ces animations sont en cours de programmation. Vous serez informés plus précisément dans les prochains Neuv'echos.

Journées du Patrimoine 2007

Le thème sera «Le Cheval». Cet animal qui, dans le passé, était un compagnon de travail, est devenu aujourd'hui un compagnon de loisirs. Pour animer toutes ces étapes et étoffer notre exposition, nous recherchons matériels, tableaux, sculptures et objets de toute sorte, en relation avec cet équidé.

Le règlement du concours photo reste identique aux années précédentes : format 20 x 30, présenté sur carton ou encadré. A vos appareils ! A travers prés, clubs hippiques, autour du travail du cheval, le maréchal-ferrant et le cheval ... le sujet est vaste. Et, comme chaque année, toutes les idées sont bienvenues...

Une neuvecelloise à l'autre bout du monde

A quoi ressemblerait la vie d'un neuvecellois chez nos cousins de la Belle Province, au Québec ? C'est ce que je vais vous conter à travers cette rubrique, parce que moi, Emilie Piccot, j'y vis depuis un an. Laissez-moi me présenter un peu avant de vous dévoiler les secrets de cette incroyable province.

J'ai passé 20 ans de ma vie entre Neuvecelle et Evian. Une fois mes études terminées, l'appel de l'aventure m'emmena à l'autre bout du monde, au Canada ! C'est dans la Belle province, le Québec, que je décidai de m'établir. La beauté et l'immensité de ce territoire ainsi que l'extrême gentillesse des québécois me 'donna le goût' de m'installer à Montréal. Après avoir travaillé pendant un an au siège social de la compagnie aérienne Transat, je travaille aujourd'hui pour «le Weekend pour vaincre le cancer du sein».

Laissez-moi maintenant vous présenter un peu ma nouvelle vie. Lorsque je suis arrivée à Montréal la première fois, j'ai été très surprise par les changements incroyables de température d'un jour à l'autre. Hier, il faisait 3 degrés et aujourd'hui il fait -32 degrés ! Laissez-moi vous dire que -32 ce n'est pas froid, c'est 'frette' comme on dit ici !

Une fois en contact avec quelques québécois, le courant passa tout de suite entre eux et moi, mais leur accent, parfois difficile à comprendre, et les expressions très imagées rendirent la conversation plus délicate ! C'est comme ça que j'ai appris que l'on n'emporte pas ses vêtements au 'pressing', mais au 'nettoyeur'; on ne va pas 'faire du shopping', on va 'magasiner'; on ne va pas 'au travail', on va 'à la job, ou à l'ouvrage'; on ne dit pas 'c'est dommage', on dit 'c'est d'valeur', (entre autres !).

Il m'a donc fallu pour m'adapter dans ce pays que je commence par être familière avec ces nombreuses expressions et cet accent si joli et si mélodieux !

Une chose est certaine, le Québec est une province incroyable et superbe ! Je vous en parlerai plus très bientôt.

